

4^{èmes} rencontres nationales des observatoires du supérieur

Assemblée générale de RESOSUP

Lille - 30, 31 janvier et 1^{er} février 2008

Synthèse des journées
Rédacteurs : Sylvie David
avec la collaboration Marc Boudier, Marc Dalaut et Philippe Cordazzo
7 février 2008

Participation aux journées

95 professionnels des observatoires ont participé aux journées nationales. Ces participants sont issus d'une **soixantaine d'établissements**.

Les journées se sont déroulées sur trois jours :

- les débats conduits lors des deux premières journées - 30 et 31 janvier - ont abordé l'actualité des observatoires et ont présenté les expériences conduites dans le domaine des suivis de parcours ou des enquêtes d'insertion (voir programme en fin de document).
- La dernière journée – 1^{er} février – était consacrée à l'assemblée générale de RESOSUP – Réseau des observatoires du supérieur (association loi 1901).
- Un glossaire des différentes instances locales ou nationales est disponible en fin de document.

Mercredi 30 Janvier 2008

Accueil par M. Jean-Claude Dupas, président de Lille 1, CRPU et PUL Nord-Pas de Calais, et Mme Marie-Pierre Mairesse, Présidente de l'université de Valenciennes et du comité de pilotage de l'ORES.

Table ronde 1 : l'actualité des observatoires

- Intervention de Jean-Marie Lenzi, délégation interministérielle à l'orientation (DIO)
- Intervention de Michel Georget et Jean-Pierre Hédouin, IGAENR, 2 des 4 auteurs du rapport « L'information des étudiants sur les débouchés des formations et leur accompagnement »
- Intervention de Jean-Claude Dupas, Président de la CRPU et de Lille 3

Questions et débats animés par Marc Boudier (Toulouse 1) et Sylvie David (Aix-Marseille 1)

Les interventions ont évoqué les missions nouvelles des universités et leurs influences sur les missions des observatoires.

→ L'intervention de Jean-Marie Lenzi (DIO) s'est attachée à repositionner le rôle et la mission de la DIO.

- Rappel sur le contexte de mise en place de la DIO : mise en place depuis un an suite à la publication du rapport Lunel, la DIO a pour mission de définir un schéma national pour l'orientation et l'insertion des jeunes (jeunes = entre 20 et 30 ans).
- Pour conduire cette mission, la DIO s'est appuyée sur le constat suivant : la scolarité de masse est de plus en plus longue alors que l'on constate une coupure brutale avec le monde professionnel (rappel du taux de chômage des jeunes : 22%).
- Quel est l'existant ? Quelle mesure de l'insertion sur le terrain ? la mesure de l'insertion existe au sein des universités mais elle reste à développer pour l'information destinée aux étudiants. Il faut répondre à deux : d'une part disposer d'un système de normes ou de contrôle qualité permettant de présenter des informations sincères et sans ambiguïtés, d'autre part satisfaire les besoins d'information pour la gouvernance des universités mais aussi pour les partenaires extérieurs, par exemple les décideurs régionaux.

- Quelles structures pour assurer le suivi des étudiants : la souplesse est laissée aux établissements. Pour autant les observatoires détiennent une expertise reconnue en tant que producteurs de statistiques.
- Les données produites concernent quatre champs essentiels : aide à la gouvernance des universités ; aide à l'orientation des étudiants ; aide à l'insertion des diplômés ; développement de partenariats extérieurs.
- Ce constat a conduit à faire un état des lieux des structures observatoires : recenser ce qui se fait dans les établissements afin de pouvoir définir des priorités générales, être en mesure d'identifier des critères partagés, s'organiser dans une action collective.

→ L'intervention de Michel Georget et Jean-Pierre Hédouin (IGAENR) a resitué les objectifs de l'étude qu'ils avaient conduite dans les universités sur « L'information des étudiants sur les débouchés des formations et leur accompagnement vers l'insertion professionnelle ».

- Leur étude sur le terrain (5 universités démarchées) s'est attachée à mieux comprendre : qui produit l'information sur l'insertion ? qui la diffuse et à qui ? comment est exploitée cette information ?
- Les enseignements de l'étude
 - Constat d'une grande diversité sur le terrain : les instances qui concourent à cette mission sont très diversifiées mais il peut exister un grand décalage entre services experts (observatoires, SCUIO...) et l'utilisation faite dans les composantes.
 - L'information sur l'insertion a-t-elle vraiment un impact sur les choix des étudiants ? sur l'adaptation des contenus de la formation ? sur le pilotage global de l'offre de formation ?
- Des pistes de travail
 - Il est important de disposer d'un schéma où soient positionnés les acteurs, les informations disponibles, les outils adaptés, la périodicité adéquate, etc.
 - Il est également essentiel de penser la relation entre les observatoires et les composantes (UFR), d'aborder la question de l'expertise (interprétation des données), des relations avec les acteurs économiques, etc.

→ L'intervention de Jean-Claude Dupas (Président de la CRPU NPdC) a abordé la question des liens entre l'expertise des observatoires et le pilotage des établissements.

- Le travail des observatoires est à positionner dans le cadre d'une commande politique. La partition des rôles qui s'en déduit pose un certain nombre de questions : qui fixe les priorités ? qui interprète les données et pour dire quoi ? quel usage fait-on des résultats ? qu'est ce qu'on affiche ?
- La question de l'affichage est au centre des enjeux du pilotage et de la gouvernance : comment utile-t-on les chiffres ? Doivent-ils mettre en avant la performance de l'établissement ? le positionner dans la concurrence inter-établissement ? Comment les chiffres et leur usage permettent-ils d'articuler l'offre de formation entre l'héritage de l'établissement et des débouchés professionnels à garantir ? entre les compétences auxquelles l'université forme et la demande sociale d'emploi et de métier ?

→ L'intervention de Sylvie David (Aix-Marseille 1) fait une synthèse des enjeux abordés dans les interventions précédentes.

Face au double constat sur lequel ces trois interventions s'appuient, à savoir : la faible lisibilité des parcours de formation vers l'emploi en parallèle à une sous-exploitation des informations disponibles sur l'insertion, plusieurs questions sont versées au débat :

- La nécessité d'une réappropriation des résultats : non seulement par les équipes de direction mais également par les enseignants.
- La nécessité de disposer de données chiffrées au travers desquels un établissement s'affiche et se mesure. Le rôle du « chiffre » est à la fois technique et stratégique : de ce fait se pose la question de son analyse et de son interprétation. Cette question de l'expertise est complexe sur le plan institutionnel car plusieurs types d'acteurs peuvent revendiquer une « expertise » à analyser les chiffres : une expertise stratégique (les politiques), une expertise technique (les observatoires), une expertise de connaissance (les enseignants).
- La nécessité de conduire le changement au sein des établissements pose, entre autre, la question de la temporalité (ou des temporalités) dans la mesure où les constats issus des études et des enquêtes des observatoires viennent évaluer les dispositifs de formation souvent « verrouillés » pour une durée donnée dans des maquettes d'habilitation.
- La nécessité d'avoir un cadre structurant : qui s'exprime à la fois dans des commandes claires mais aussi dans la définition d'un schéma général. Se posent là plusieurs questions : le rapport à la tutelle, la capacité d'initiatives des observatoires et leur rôle de veille statistique.
- La nécessité de relever le défi de l'insertion des diplômés interroge à la fois les établissements et les acteurs économiques : face à ce défi, quelle place prennent et occupent les acteurs économiques ? en quoi ce défi est-il aussi le leur ? au sein de nos établissements, autour de quel projet partagé doit-on conduire notre effort d'évaluation ?

→ *Suite aux différentes interventions, les témoignages des participants aux journées nationales ont pointé certains paradoxes sur lesquels butent les observatoires sur le terrain :*

- Le hiatus entre l'information issue de l'expertise des observatoires et la communication promotionnelle des formations.
Les résultats des observatoires se trouvent ainsi au centre d'une concurrence de plus en plus forte qui s'est établie entre les formations d'un même établissement voire entre les établissements entre eux. Le risque est réel de passer d'une information « sincère » à un discours promotionnel.
- Les enquêtes nationales Licences pro et DUT observent à 24 mois l'insertion des diplômés ; en parallèle, les dossiers d'habilitation demandent d'indiquer le devenir professionnel des diplômés de promotions qui seront touchés ultérieurement par l'enquête nationale. Cette absence de coordination entre les différents bureaux de la DGES conduit à des interrogations multiples et non homogènes des diplômés (à la fois par les observatoires et par les filières auprès de différentes promotions de diplômés) et à une lassitude des diplômés interrogés, pénalisantes pour le taux de retour aux enquêtes.
- Ces deux aspects du débat entre la salle et les invités soulignent la place particulière qu'occupe l'expertise des observatoires : ces derniers doivent être pédagogues dans la construction de la donnée qu'ils produisent.
- La reconnaissance du professionnalisme des observatoires demande souvent de renforcer l'ancrage de l'observatoire au sein de son établissement. Il est donc important que les observatoires soient reconnus notamment au sein des CEVU qui devraient une fois par an présenter leur programme d'activités.
- La pertinence des enquêtes post Licence à 6 mois est interrogée : le témoignage des observatoires ayant conduit des enquêtes sur le devenir des diplômés de licence générale montre qu'il s'agit principalement d'un suivi des poursuites d'études et non d'un suivi de l'insertion. De plus, dans les enquêtes à 18 ou 24 mois, le calendrier mensuel (trimestriel ou chronogramme ?) des situations occupées permet de reconstituer cette information.
- En conclusion, face à la multiplicité des expertises portées par les observatoires, la recherche d'un langage commun et de problématiques partagées est en cours, aidée en cela par le travail de coordination et de mutualisation de l'association RÉSOSUP.

Jeudi 31 janvier 2008

Table ronde 2 - Enquêtes d'insertion et territoire : problèmes méthodologiques liés à l'échelle d'observation

- Intervention de *Bernard Hillau*, CEREQ
- Intervention de *Jean-Pierre Rouzé*, Association des directeurs d'IUT
- Intervention de *Nicole Pinet*, MCF Lille 3 à propos de l'exploitation régionale de l'enquête d'insertion des diplômés de Licences professionnelles

Questions et débats animés par Philippe Cordazzo (SCUIOP Strasbourg 2)

L'intervention de Bernard Hillau (Responsable de la mission décentralisation au CEREQ) a abordé les enjeux de l'expertise des données appliquée à un territoire régional, notamment il s'est interrogé sur la manière de lire et d'utiliser les enquêtes dans le débat public

Rappel sur les dispositifs d'enquêtes du CEREQ

- L'enquête nationale « Génération » interroge les diplômés trois ans après leur sortie de l'enseignement supérieur.
Quel intérêt ont ces enquêtes ? Qu'est-ce que ces enquêtes apportent dans la connaissance de la relation formation /emploi ?
- L'enquête « Génération » est un très bon outil de travail avec les décideurs car elle permet de mettre en défaut la logique « adéquationniste » emploi/formation.
En effet, sur le terrain, le processus de la production de la compétence diverge fortement du processus permettant sa mise en œuvre dans l'emploi car il y a un énorme décalage entre la demande de formation et la demande économique, notamment en raison de questions liées à la mobilité géographique.
- Avec les enquêtes « Génération », le CEREQ propose une démarche longitudinale fondée sur une approche dynamique des flux. Ce sont des enquêtes d'insertion sur une durée relativement longue (minima à 18 mois) car on constate un allongement des périodes de transition entre l'université et l'emploi. L'intérêt est de pouvoir porter un regard de pilotage sur la carte des formations en s'appuyant sur une observation a posteriori.
- Cependant les enquêtes nationales « Génération » ne permettent pas de répondre à un souci local d'information régionale. De ce fait, le CEREQ a mis en place des indicateurs régionaux et proposent des extensions régionales à l'enquête « Génération » (13 régions ont commandé au CEREQ une extension). Cependant, ces enquêtes restent pertinentes dans le cadre d'une analyse inter-régionale mais elles le sont moins au niveau infra régional, notamment pour piloter la carte des formations.

Intelligence des territoires : avec quelles perspectives la notion de territoire est-elle étudiée ?

Trois grands niveaux d'études pris en compte au CEREQ

- La mobilité des personnes en regard des territoires :
 - ➔ Mobilité géographique (études prises en charge par les centres associés de Montpellier et Besançon)
 - ➔ Les effets contextuels de la mobilité : comment le contexte économique influe-t-il sur l'insertion des jeunes diplômés (exemple : région industrielle => attractivité des formations vers ces secteurs)
- La gestion territorialisée en terme de gestion de ressources humaines ;
- L'action publique et territoires : comment les acteurs publics s'organisent-ils ?

Comment croiser observation régionale et études de l'insertion ?

- L'insertion est une réalité spécifique en région qu'il faut pouvoir observer sur place ; mais il est également important de disposer d'un référent comparatif par rapport aux autres régions et par rapport au national car cela fournit une clé de compréhension.
- A ce titre, il serait important de mettre en place des liens entre les observatoires et les observatoires régionaux emploi/formation.

La question de l'indépendance des observatoires et des observations, et de la quantification des problèmes sociaux

- L'enjeu important pour tout service technique chargé de l'élaboration de statistiques est de garantir l'autonomie dans la construction du chiffre. Il faut trouver la bonne distance entre le décideur et le technicien de la statistique. Il faut pouvoir s'adosser à des méthodes fiables et être reconnu dans le débat institutionnel par les décideurs.
- Il reste important de respecter les seuils statistiques : le CEREQ prône actuellement qu'en dessous de 100 questionnaires on ne peut faire de pourcentage.

→ Jean-Pierre ROUZÉ (Association régionale des directeurs d'IUT) a présenté les liens entre l'IUT et les territoires

- Rappel de la situation régionale et nationale des IUT : 8 IUT dans le Nord-Pas-De-Calais - 115 IUT sur le territoire national – 200 laboratoires intégrés dans les IUT – 1 million de diplômés.
- L'un des objectifs des IUT était d'amener l'université sur les territoires plutôt que d'encourager la mobilité vers les grands centres universitaires.
- Actuellement, un grand nombre de données sont disponibles : se posent la questions de leur utilité et de leur usage. La pluralité des chiffres engendrent une incrédulité face aux données chiffrées en général : quelles données sont-elles utiles aux territoires et à leurs acteurs ? Comment construire des indicateurs territoriaux pour donner du sens au territoire ?

→ Nicole Pinet (Lille 3) a dressé un bilan de son expérience dans l'exploitation régionale de l'enquête nationale des Licences professionnelles et DUT

- Descriptif des données d'enquête issues des deux enquêtes nationales DUT et Licence professionnelle
 - *Licence Pro* : Promotion 2003 interrogée en 2005 : 513 enquêtés - 6 universités - 37 Licences professionnelles – 10 secteurs professionnels
 - *IUT* : Promotion 2004 interrogée en 2006 – 1 239 enquêtés – 8 IUT – 38 DUT – 20 spécialités
- Le bilan d'expérience
 - Même à l'échelle régionale, Nicole Pinet a rencontré des problèmes de traitement liés à la faiblesse de certains effectifs. Son témoignage montre qu'au niveau régional, la taille des effectifs reste problématique.
 - Variabilité des taux de réponse : le taux de réponse très variable d'une filière à l'autre est très instructif car il révèle les conditions logistiques de l'enquête (efforts de relance). Il faut cependant être vigilant dans la construction des indicateurs élaborés avec des données insuffisantes.
 - De même, les non-réponses à certaines questions invalident leur traitement. Dans l'enquête nationale, la non-réponse à certaines questions vient en grande partie de la faible lisibilité du formulaire d'enquête (certaines questions sont peu lisibles).
 - Ces enquêtes concernent à la fois un public de formation initiale et de formation continue et il est nécessaire de bien différencier les taux d'insertion de chacune de ces populations car leurs conditions d'accès à l'emploi ou de retour à l'emploi ne sont pas les mêmes.
 - Egalement, le dépouillement automatique des données doit être questionné : certaines variables sont recalculées automatiquement par Sphinx (outil de traitement des données utilisé pour l'enquête nationale) ce qui peut générer des incohérences si l'on ne sait pas comment elles sont recalculées.
 - Une des difficultés rencontrées dans ce type de traitement est liée au fait de ne pas avoir participé à la mise en œuvre de l'enquête. En effet, la connaissance des conditions locales permet de contextualiser correctement les résultats.
 - Enfin, la dispersion des spécialités de Licence pro empêche de faire des comparaisons inter-régionales.

- Quels objectifs peuvent avoir les enquêtes nationales
 - Un intérêt cognitif : connaître le devenir des diplômés
 - Un intérêt gestionnaire : aider au pilotage des formations
 - Un intérêt démocratique : informer les futurs étudiants et leur famille
 - Un intérêt expressif : permettre aux diplômés de donner leur avis sur la formation reçue.

→ *Suite aux différentes interventions, les participants ont adressé un certain nombre de questions ou apporté leur témoignage*

- La reconnaissance des observatoires au plan national : l'expertise des observatoires doit non seulement être reconnue au niveau national par les différentes instances mais aussi par les utilisateurs « grand public » des résultats.
- La question de l'indépendance des observatoires en matière de construction des résultats interpelle plusieurs responsables d'observatoire. Il est essentiel de trouver la bonne distance entre les institutions académiques et la structure qui produit des résultats.
- Le paradoxe de l'expertise : le travail des observatoires est pris en tension entre une logique de connaissance et une logique de l'action politique et institutionnelle. De ce fait, il est vraiment important que les acteurs (politiques et techniques) se réfèrent au même cadre de fonctionnement : bien se caler vis à vis, d'une part, de la connaissance et de la méthodologie et, d'autre part, de l'action publique et des décideurs. Il est essentiel d'avoir à la fois une éthique de l'expertise et respecter le débat institutionnel.
- Les seuils statistiques au niveau local : il faut que le technicien statistique puisse avoir l'autonomie de construire ses données, ses chiffres.
- Actuellement, tous les observatoires font le même constat : les diplômés sont interrogés « tous azimuts » et on a de plus en plus de mal pour obtenir des taux de réponse significatifs. De ce fait, il est important que les structures DGES / RESOSUP / CEREQ se rencontrent pour définir un cadre qui garantissent la qualité des réponses.

Jeudi 31 janvier 2008

Table ronde 3 – Méthodologie du suivi de parcours dans les cursus

- Intervention de *Fabienne Berthu*, AMUE
- Intervention de *Bernard Convert*, IFRESI/CNRS
- Intervention de *Laurent Raoul*, ORFS - Caen
- Intervention de *Martine Cassette et Eric Grivilliers* (OFIP – Lille 1),

Questions et débats animés par Evelyne Janeau (Observatoire des formations et du suivi de l'étudiant - Grenoble 1)

→ *Fabienne Berthu (Expert fonctionnel AMUE) a présenté les évolutions du domaine et de l'univers Pilotage d'Apogée (version 3.70)*

- Présentation de l'AMUE
 - GIP – 166 adhérents dont 83 universités, 25 IUFM et 56 autres établissements
 - Apogée est une application qui concerne étudiants, gestionnaires, enseignants, direction
 - constitue une source de données statistiques
 - permet le suivi de cohortes d'étudiants
- Module pilotage Apogée interfacé avec Business Object
 - Présentation de BO – univers et objets
 - Univers pilotage complètement refondu avec la version 3.70 et les 19 états associés
 - Ces évolutions permettent d'avoir des données agrégées sur le suivi des étudiants : réussite, décrochage, réorientations internes, etc. Elles permettent également d'améliorer l'auto évaluation.

- Nouveautés de la nouvelle version (voir documentation sur le site de l'AMUE + formations organisées par l'Amue) :
- Univers enrichi : 500 objets (250 objets ajoutés) réorganisés en 45 classes
- Requêtes prédéfinies :
 - Cohortes : 6
 - Trajectoires : 3
 - Parcours : 2
 - Analyse : 8
 - Créations de 7 filtres

→ *Bernard Convert (CNRS IFRESI)* a présenté une exploitation du fichier régional de l'ORES dans le cadre d'un suivi de cohorte de néo-bacheliers

- Ce suivi de cohorte sur le devenir des bacheliers de la région Nord-Pas-De-Calais (NPDC) a utilisé les données du fichier régional de l'ORES (fichier individuel des étudiants inscrits dans un établissement supérieur de la région NPDC géré par l'ORES) et le fichier des bacheliers de l'académie de Lille. L'étude a concerné les bacheliers 2001 et les a suivis sur cinq années.
- Cette étude a permis d'éclairer la façon dont les étudiants construisent une stratégie d'investissement scolaire. L'exposé a présenté certains résultats et les types de représentations graphiques permettant de les mettre en valeur.
- Quelques résultats et quelques exemples d'indicateurs :
 - Taux d'entrée dans l'enseignement supérieur des néo-bacheliers généraux et techno / ensemble bacheliers. Ce taux est très variable en fonction du bac, l'âge au bac, selon le genre.
 - Qui s'inscrit ? et Où ?
La variation des choix d'orientation dépend fortement de la série de bac : présentation des situations bac par bac (nécessité de déplier le bac S dans ses différentes options) avec une distribution selon la mention obtenue au bac (très intéressant).
 - 8 catégories construites avec trois variables réduites à 2 modalités :
Origine modeste vs origine aisée – A l'heure au bac vs en retard au bac – F vs M
 - représentation graphique des pourcentages croisés.
 - Taux d'attraction et taux de rétention selon les bassins d'emplois et de formation (outils de la démographie)
 - Passage de la 1^{ère} à la 2^{ème} année : où s'observent les abandons et les réorientations
Faire une typologie des filières :
 - passage dans l'année supérieure (57% de l'effectif initial)
 - redoubler (rester à bac + 1) dans la même filière ou se réorienter
 - quitter l'enseignement supérieur.
 - Distribution des types de formation : % d'étudiants inscrits en 1^{ère} année et % de non ré-inscrits
 - filières utilisées pour des étudiants avec peu de réussite avant (on s'inscrit dans ces filières pour voir)
 - filières d'attente (Sc. économiques et AES pour aller en STS et Sciences pour aller en DUT)
 - Représentation graphique de la situation aux termes de trois ans de parcours.

→ *Laurent Raoul (ORFS)* a présenté le dispositif SUBANOR mis en place dans l'académie de Caen - Basse Normandie

- Constat dans les années 1994 et 1995 : nécessité d'approfondir les études statistiques sur les néo-bacheliers.
- Objectifs : offrir des outils d'aide à la décision
 - Identifier les parcours de formation
 - Identifier les représentations autour du projet et du métier
 - Connaître les insertions professionnelles

- Description technique de l'enquête

- 2 populations sont interrogées : bacheliers de la région et bacheliers hors de la région
- Interrogés 5 mois après le bac
- Questionnaire construit sur trois grands thèmes : situation personnelle – situation au moment de l'enquête – le projet d'études
- Questionnaire rempli lors du passage dans l'établissement du bachelier venant chercher son diplôme
- Traitement quantitatif réalisé avec le logiciel Modalisa
- Traitement qualitatif (texte) réalisé avec Alceste

- Résultats et publications qui les présentent

- Instant T : Guide Subanor (profil d'orientation des bacheliers dans le post bac)
- Année n + 1 : Analyse de la réorientation (collaboration avec l'Insee)
- Année n + 2 : Analyse de la situation 18 mois après
- Année n + 3 : étude sur candidats à l'IUFM + analyse qualitative des bacheliers professionnels
- Année n + 4 et n + 5 : Analyse globale du parcours d'études (parcours de réussite et situation des sortants).

- Avantages du projet

- Projet partenarial
- Socle de l'observatoire régional
- Projet pérenne (depuis 1994 : 40000 bacheliers interrogés)
- Qualité de l'information recueillie qui est communiquée au niveau régional sur les parcours des bacheliers.
- Interrogation de la cohorte suffisamment espacée.

- Les limites

- Mobilisation importante
- Coût de l'opération : 15000 €
- Faible sensibilisation des chefs d'établissement secondaire (surtout pour bacheliers professionnels)
- Suivi de cohorte partiel (espacer d'une année supplémentaire)

→ *Martine Cassette et Eric Grivilliers* (OFIP Lille 1) ont présenté le suivi de cohorte réalisé sur les 1 500 étudiants entrés en Licence LMD en 2004

- Ce qui a motivé cette étude

- Une des questions à laquelle voulait répondre cette étude : l'université est-elle une « usine à déchets » ?
- Avec la mise en place du LMD, les équipes pédagogiques craignaient une trop grande mobilité des étudiants dans les parcours. On a donc choisi de mettre en place un outil pour suivre leur parcours
- L'enquête LMD a été proposée par l'OFIP mais aussi demandée par la direction de l'établissement dans le cadre de l'évaluation du LMD.
- L'étude a consisté à suivre la 1^{ère} promotion :
 - suivi cohorte
 - suivi sortants

- Bilan de l'expérience

- Inconvénients : plus on avance dans le temps, plus l'enquête est coûteuse : la masse des données est considérable et les situations inconnues au fil du temps augmentent (perte de contacts avec les étudiants).
- Après une année : poursuite massive d'études à l'USTL ou hors de l'USTL ; peu d'étudiants sont en situation de pré-insertion. La moitié des étudiants interrogés souhaitait continuer à l'USTL et l'autre moitié souhaitait préparer leur réorientation.
- Thèmes abordés : les étudiants ont été interrogés sur l'assiduité, niveau de satisfaction de l'année passée.

- Résultats :
- ➔ Situation à un an : réinscription massive dans l'enseignement supérieur
- ➔ Au bout de 3 ans : plusieurs cas de figure
 - Leur projet s'est affirmé = avoir un bac + 5
 - Leur projet a changé = mise à niveau des projets en fonction du principe de réalité

➔ *Les questions dans la salle ont abordé les aspects suivants :*

- Approche sociologique très intéressante notamment dans l'effort de présentation mais à qui servent ces résultats ?
- Qui finance les études partenariales ? Les résultats sont ils portés vers les lycées ?
- Quelle communication des résultats vers les enseignants ?
- Information sur l'application rectorale « Admission Post Bac » (prochainement mise en service) pour lister toutes les demandes de poursuite d'études dans le post bac (avoir un fichier complet du passage dans le supérieur). Apogée connaîtra des évolutions pour s'ajuster à cette application. Il est demandé d'y introduire un champ texte pour saisir le projet visé par le bachelier.
- Utilisation de l'univers BO nouvelle version : il y aura des sessions spécifiques sur le nouveau domaine pilotage + formations à l'outil et aux requêtes.

Vendredi 1^{er} février 2008

Assemblée générale de Résosup – réseau des observatoires de l'enseignement supérieur

- Le compte rendu est en préparation par le Bureau de l'association. Il sera adressé aux membres de Résosup prochainement.

☞ Pour adhérer à Résosup, contactez Jean-Michel Nicolas au 02.31.56.58.04

Email : jmn@orfs.net

GLOSSAIRE

AMUE : Agence de Mutualisation des Universités et Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

C'est un Groupement d'Intérêt Public qui « organise la coopération entre ses membres et sert de support à leurs actions communes en vue d'améliorer la qualité de leur gestion ».

<http://www.amue.fr/>

Apogée : Application POUR la Gestion des Étudiants et des Enseignements

Ce logiciel a été développé par l'AMUE et est utilisé par une soixantaine d'établissements. Il est dédié à la gestion administrative des étudiants (fonction scolarité), à la gestion pédagogique, à la modélisation de l'architecture de l'offre de formation. <http://www.amue.fr/>

Céreq : Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications

Le Céreq est un établissement public qui dépend des ministères chargés de l'éducation et du travail et de l'emploi. Il se définit comme un « pôle public d'expertise au service des acteurs de la formation et de l'emploi ». Il est producteur de statistiques, recherches, études.

<http://www.cereq.fr/index.htm>

CEVU : Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire

C'est l'un des deux conseils consultatifs prévus par le statut des universités (c.f. le livre VII du *Code de l'éducation*) avec le Conseil Scientifique. Cette instance a été mise en œuvre dans le cadre de la loi Savary sur l'enseignement supérieur (1984).

Le CEVU donne son avis au Conseil d'Administration de l'université sur la politique de formation de l'établissement et notamment sur les questions relatives aux diplômes et à la vie étudiante.

CPU : Conférence des Présidents d'Universités

La Conférence regroupe 82 universités, 3 universités technologiques, 3 Instituts Nationaux Polytechniques, 4 Ecoles Normales Supérieures, 3 Instituts Nationaux des Sciences Appliquées et 8 Grands Etablissements (CNAM, Observatoire de Paris, Inalco,...). Son président est le ministre chargé de l'enseignement supérieur. Son « véritable » dirigeant est le 1^{er} Vice-Président, élu par ses pairs.

<http://www.cpu.fr/>

CRPU : Conférence Régionale des Présidents d'Universités

Émanation régionale de la CPU.

DEPP : Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance

Ancienne DEP, actuellement partie du Secrétariat Général (et non pas Direction Générale comme la DGES ou la DGESCO), c'est une direction « à cheval » sur le MEN et le MESR. Elle exerce une fonction de suivi statistique, d'expertise et d'assistance pour l'ensemble des ministères. « Elle garantit la qualité de la production statistique ». Nous sommes plus particulièrement concernés par la la Sous-Direction C (enseignement supérieur) et en son sein le bureau DEPP C5 (Bureau de l'évaluation des politiques pour le développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, et de l'insertion professionnelle des étudiants).

<http://www.education.gouv.fr/cid1180/direction-evaluation-prospective-performance.html>

DGES : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur

Antérieurement direction du MEN, actuellement c'est le MESR.

Nous sommes plus particulièrement concernés par la Sous-Direction de « l'égalité des chances et de l'emploi », dont le « Bureau de l'orientation et de l'insertion professionnelle ».

<http://www.education.gouv.fr/pid10/enseignement-superieur-et-recherche.html>

DIO : Délégué Interministériel à l'Orientation

Nomination en 2006 de P. Lunel (cf. le rapport) qui s'entoure d'une équipe (JM Lenzi par ex) dont la mission est « de participer à l'amélioration de l'orientation et de l'insertion professionnelle ». Son successeur est B. Thomas, qui exerce la fonction jusqu'au 1^{er} janvier dernier (démission). La DIO est placée sous la triple autorité du MEN, du MESR et du Ministère du travail.

<http://www.education.gouv.fr/cid4008/delegation-interministerielle.html>

IGAENR : Inspection Générale de L'Administration de l'Education Nationale

Corps de hauts fonctionnaires, placés directement sous l'autorité du (des) ministre(s). Elle exerce des fonctions d'étude, de contrôle et d'évaluation.

<http://www.education.gouv.fr/cid238/presentation.html>

Il existe aussi une IGEN (Inspection Générale de l'Education Nationale) qui a le même type de rôle, mais dans le domaine pédagogique et une IGB (Inspection Générale des Bibliothèques).

4^{èmes} Rencontres des Observatoires du Supérieur - LILLE

Mercredi 30 janvier 2008

13h30 : Accueil des participants

14h : Ouverture des 4^{èmes} journées nationales

- Mot d'accueil de Jean-Claude Dupas, Président du Pôle universitaire de Lille Nord-Pas de Calais
- Intervention de Marie-Pierre Mairesse, Présidente de l'Université de Valenciennes Hainaut-Cambrésis, Présidente du comité de pilotage de l'ORES
- Présentation des journées : Marie-Noëlle Decharne (ORES – PUL NPdC), Marc Boudier (Président RESOSUP)

15h : Actualité des observatoires

- Intervention de Jean-Marie Lenzi, Délégation Interministérielle à l'Orientation
- Intervention de Michel Georget et Jean-Pierre Hédoïn, IGAEN, suite au rapport à Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche :
«*L'information des étudiants sur les débouchés des formations et leur accompagnement vers l'insertion professionnelle*» (sous réserve).
- Intervention de Jean-Claude Dupas, Président de la CRPU :
«*Les missions nouvelles des universités et leurs influences sur les missions des observatoires*»

☐ **Questions et débat**

Animateurs de séance : Sylvie David (OVE Aix-Marseille 1)
et **Marc Boudier** (Président RESOSUP)

20h : repas collectif

Jeudi 31 janvier 2008

9h : Accueil des participants

9h30 : Enquêtes d'insertion et territoires : problèmes méthodologiques liés à l'échelle d'observation

- Bernard Hillau : CEREQ
- Jean-Pierre Rouzé : Association Régionale des Directeurs d'IUT
- Nicole Pinet (MCF sociologie – Lille 3) : à propos de l'exploitation régionale de l'enquête d'insertion des diplômés de licence professionnelle

☐ **Questions et débat**

Animateur de séance : Philippe Cordazzo (SCUIOP Strasbourg)

12h30 : Repas sur place : buffet régional

14h30 – 17h30 : Méthodologies du suivi de parcours dans les cursus L, M et D

- ° Fabienne Berthu (AMUE) : univers de pilotage Apogée
- Bernard Convert (IFRESI-CNRS) : suivi de cohorte de bacheliers
- Laurent Raoul (ORFS Caen) : présentation du dispositif SUBANOR
- Martine Cassette, Eric Grivillers (OFIP- Lille 1)

☐ **Questions et débat**

Animateur de séance : Evelyne Janeau (Observatoire des Formations et du suivi des Étudiants de l'université Grenoble 1)

9h – 12h : Assemblée Générale de RESOSUP